

Distr.  
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.2/2003/4  
17 décembre 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE

Comité du bois

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR  
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Commission européenne des forêts

**GROUPE DE TRAVAIL FAO/CEE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE  
ET DES STATISTIQUES DES FORÊTS**

Vingt-cinquième session

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, du 24 au 26 février 2003,  
et s'ouvrira le lundi 24 février à 10 heures

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**Encadrement du domaine d'activité 2: Évaluation des ressources forestières**

***Évaluation régionale des ressources forestières dans le contexte mondial***

Le présent document donne un aperçu général des activités menées dans le domaine d'activité 2 et met en exergue les questions à examiner à la présente session du Groupe de travail.

Les thèmes dont le Groupe de travail aura à débattre concernent notamment:

- Le renforcement de la coopération entre la CEE et la FAO dans le domaine de l'évaluation des ressources forestières;
- Les modalités de l'évaluation régionale des ressources forestières compte tenu des approches et des méthodes nouvelles de l'Évaluation mondiale des ressources forestières;
- La mise en œuvre de l'évaluation des ressources forestières et les résultats escomptés dans ce domaine d'activité;
- Les questions de gestion et d'organisation de l'évaluation régionale des ressources forestières.

Le Groupe de travail est invité à définir l'orientation des activités futures dans le domaine d'activité 2 compte tenu des éléments nouveaux, et à formuler des recommandations au sujet des travaux futurs de l'équipe de spécialistes de l'évaluation des ressources forestières.

## **A. INTRODUCTION**

1. À sa session d'avril 2002, le Groupe de travail a approuvé le plan de travail pour les années 2002 à 2004 et recommandé certaines orientations concernant la manière dont les activités d'évaluation régionale des ressources forestières devraient se dérouler dans le domaine d'activité 2 du programme de travail intégré CEE/FAO. Les activités et réalisations au titre de l'évaluation des ressources forestières ont été portées à la connaissance du Comité du bois de la CEE-ONU lors de sa session tenue du 24 au 27 septembre 2002. Le Comité du bois a fait sien le plan de travail de l'évaluation régionale des ressources forestières tel qu'il avait été approuvé par le Groupe de travail.

2. Les activités d'évaluation des ressources forestières entreprises au cours de l'année 2002-2003 visées par le rapport ont été mises en œuvre en pleine conformité avec les décisions pertinentes des organes de tutelle CEE/FAO. Les renseignements issus de l'évaluation régionale des ressources forestières 2000, portés sur le site Web du Comité du bois de la CEE se classent en tête de la demande à la CEE-ONU à en juger par le nombre de fois où le site a été consulté, téléchargé ou visité ces dernières années. La base de données CEE/FAO de l'Évaluation FRA-2000 et le rapport principal ont été téléchargés plus de 10 000 fois.

3. Les évaluations régionales futures des ressources forestières dépendront pour beaucoup du plan général du prochain cycle d'évaluation mondiale des ressources forestières, lequel s'appuiera sur les propositions élaborées par la consultation d'experts «Kotka-IV» (Finlande, juillet 2002), et sur les recommandations issues de la première réunion du groupe consultatif de l'Évaluation mondiale (Nairobi, octobre 2002). La structure et la gestion de l'Évaluation mondiale devraient indiquer les modalités et les orientations des futures évaluations régionales. Elles influenceront également sur la portée et l'organisation de l'évaluation CEE/FAO des ressources forestières qui sera censée compléter l'Évaluation mondiale. Un schéma plus précis de la prochaine évaluation mondiale devrait être disponible à la mi-2003.

## **B. ÉVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS AVRIL 2002 ET ORIENTATIONS NÉCESSAIRES POUR 2003-2004**

### **a) Équipe CEE-ONU/FAO de spécialistes de l'évaluation des ressources forestières**

4. L'Équipe CEE-ONU/FAO de spécialistes de l'évaluation des ressources forestières s'est réunie à Cracovie (Pologne) en mai 2002 et, à cette occasion, a résumé comme suit les caractéristiques des évaluations mondiales et régionales futures:

- Les travaux relatifs à l'évaluation devraient s'inscrire dans les processus internationaux concernant les critères et les indicateurs de gestion durable des forêts, et s'appuyer sur des enquêtes indépendantes;
- Les évaluations des ressources forestières devraient viser (autant que possible) à évaluer l'ensemble des avantages issus des forêts;
- L'Évaluation mondiale devrait se fonder (principalement) sur les rapports nationaux;

- Une communication intensive avec les pays et les organisations partenaires sera l'élément central de l'évaluation;
- Il convient de mettre sur pied un groupe consultatif de l'Évaluation mondiale chargé d'appuyer l'évaluation des ressources forestières sur le plan des méthodes;
- L'échantillonnage sur le terrain a été perçu comme un moyen efficace et relativement peu onéreux de recueillir des données;
- Les monographies par pays devraient demeurer une caractéristique des travaux d'évaluation.

5. L'équipe a constaté que cette vision de la stratégie de l'Évaluation mondiale correspondait (en fait) aux méthodes et conceptions actuelles de l'évaluation régionale CEE/FAO. Il a été question spécifiquement de l'appui à apporter aux évaluations et inventaires forestiers nationaux. L'équipe a fait valoir que non seulement les pays en développement, mais aussi certains pays en transition d'Europe centrale et orientale pourraient avoir besoin d'une aide financière pour leurs travaux d'évaluation des ressources forestières. On a soulevé à ce propos la question du coût des travaux d'évaluation, dont il conviendrait de tenir compte dans l'organisation du prochain cycle d'évaluation.

6. L'équipe a souscrit à l'opinion selon laquelle l'évaluation des ressources forestières devrait tenir compte de toutes les variables envisageables relatives aux critères et indicateurs de gestion durable des forêts, mais cette question est également liée à celle de la périodicité des rapports et de la charge croissante qu'ils représentent pour les pays (correspondants nationaux de l'Évaluation). On a fait observer à cet égard que pour alléger ce travail il ne suffisait pas de réduire le nombre des rapports et qu'il fallait aussi mieux organiser le stockage et la gestion des ensembles de données provenant de l'Évaluation.

7. Les objectifs essentiels du domaine d'activité 2, à savoir: *«Recueillir et communiquer les meilleures données possibles sur les forêts des pays industrialisés (région de la CEE, plus l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon)»* se retrouvaient dans le mandat de l'équipe de l'évaluation régionale. Ils ne pouvaient être atteints que par le biais d'une coopération étroite avec le programme d'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO et d'un soutien concret apporté par celui-ci.

***Le Groupe de travail est invité:***

- ***À passer en revue les travaux de l'équipe et à définir l'orientation de ses activités futures et notamment le «mode de fonctionnement» de l'équipe de l'évaluation régionale dans le contexte nouveau de l'Évaluation mondiale,***
- ***À approuver le mandat de l'Équipe CEE-ONU/FAO de spécialistes de l'évaluation régionale (annexe I),***
- ***À exprimer sa gratitude à tous les membres de l'équipe de l'évaluation régionale dirigée par le professeur Michael Köhl pour l'excellent travail qu'ils avaient accompli au cours du cycle d'évaluation 2000.***

**b) Résultats de la consultation d'experts «Kotka-IV» et incidences sur l'Évaluation mondiale**

8. Le thème de la consultation d'experts «Kotka-IV» (Finlande, juillet 2002): *«Évaluation des ressources forestières mondiales – Liens entre les efforts nationaux et les efforts internationaux»* rejoignait les grandes orientations des travaux CEE/FAO relatifs à l'évaluation régionale des ressources forestières. Les conclusions et recommandations de la consultation «Kotka-IV» portaient principalement sur l'évaluation des ressources forestières aux niveaux national et mondial, mais elles auront une forte incidence sur l'évolution de cet exercice au niveau régional. Les activités CEE/FAO relatives à l'évaluation devraient désormais pouvoir être mieux planifiées de manière à apporter la meilleure contribution régionale possible à l'Évaluation mondiale.

9. La consultation Kotka-IV a souligné, en particulier, que *«les initiatives régionales liées à l'évaluation des ressources forestières doivent continuer à participer à l'Évaluation mondiale et, si nécessaire, à être coordonnées dans le cadre de celle-ci, notamment en ce qui concerne les concepts, les définitions et les paramètres de base. Les commissions forestières régionales ont un rôle important à jouer pour ce qui est d'accroître l'appui politique en faveur de la participation des pays à l'évaluation des ressources forestières. Les participants ont reconnu les avantages que présentaient les efforts d'évaluation des ressources forestières au niveau régional du point de vue de leur contribution à l'Évaluation 2000, la coordination de ces travaux – dans lesquels des variables et des informations répondant à des besoins régionaux spécifiques ont été ajoutées aux informations mondiales nécessaires – étant assurée par le secrétariat CEE-ONU/FAO à Genève. Cet effort d'évaluation au niveau régional se poursuit. Les pays devraient eux-mêmes se prononcer sur leur participation à de telles initiatives régionales».*

10. Le gouvernement de chaque pays a été informé de l'évolution récente du processus d'évaluation des ressources forestières mondiales et a été prié de désigner son correspondant national pour l'Évaluation mondiale (le même que pour l'évaluation régionale) ou de confirmer sa désignation, notamment en lui laissant suffisamment de temps et de moyens pour qu'il puisse contribuer aux travaux de l'Évaluation mondiale. Le secrétariat informera les correspondants nationaux du calendrier des travaux et des rapports futurs et leur demandera de fournir des renseignements au sujet des activités d'évaluation au niveau national, afin de permettre une bonne organisation des travaux.

11. Les correspondants nationaux de l'évaluation doivent être prêts à soumettre des données nationales à jour pour l'Évaluation mondiale dès qu'elles sont disponibles. La FAO devrait faciliter la transformation des données nationales en données pour l'Évaluation mondiale, par le biais de directives et de consultations, par exemple, et par une utilisation rationnelle des technologies de l'information et de la communication.

12. La consultation a recommandé à la FAO de créer un groupe consultatif pluridisciplinaire et informel pour l'Évaluation mondiale, qui aurait pour tâche de conseiller la FAO et ses partenaires sur la mise en œuvre de l'Évaluation mondiale, et en particulier sur les concepts, classifications, définitions, méthodes, organisation et planification de cette évaluation, ainsi que sur la communication des résultats. Le groupe devrait se réunir tous les ans.

13. Parmi les autres points essentiels qui se dégagent de la consultation «Kotka-IV» et qui pourraient avoir des incidences importantes sur l'évaluation régionale figurent notamment les éléments suivants:

- Au niveau national, il faut s'efforcer de réaliser une évaluation exhaustive des ressources forestières englobant tous les aspects de celles-ci. Les évaluations pourraient comporter des informations sur les quantités physiques, les aspects qualitatifs, ainsi que sur l'estimation de la valeur des produits et des services provenant des forêts;
- L'Évaluation 2000 a permis de repérer des lacunes considérables d'information ou de pertinence des informations dans de nombreux pays. Parmi les raisons qui peuvent expliquer cet état de chose figurent le faible degré de priorité et de sensibilisation au niveau national, l'insuffisance des capacités nationales et le manque de moyens financiers;
- Les évaluations et les inventaires forestiers nationaux, ainsi que la capacité de les mettre en œuvre dans le temps, ne pourront être maintenus que si la demande d'information émane des processus d'élaboration des politiques forestières nationales;
- La FAO a pour mandat d'apporter un appui aux pays dans le domaine des évaluations et des inventaires forestiers, tant pour mettre au point des méthodes que pour aider à la mise en œuvre et au renforcement des capacités nationales. Les pays doivent voir s'ils ont besoin d'une assistance externe pour réaliser des évaluations forestières nationales et envisager de solliciter une telle assistance auprès de la FAO, par exemple en faisant appel au Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux, mis en œuvre par la FAO;
- La FAO doit s'efforcer, de concert avec les pays et les donateurs, de raviver et/ou maintenir l'intérêt d'engager des ressources dans les évaluations forestières nationales, celles-ci contribuant notablement aux politiques nationales, y compris au renforcement et au maintien des capacités, et d'encourager la coordination des efforts dans le domaine des évaluations des ressources forestières;
- L'évaluation des ressources forestières mondiales doit être réalisée en étroite collaboration avec les correspondants nationaux et bénéficier des conseils du groupe consultatif dont la mise en place a été recommandée, ainsi que de consultations périodiques d'experts auxquelles participent les utilisateurs et les correspondants nationaux;
- L'incorporation d'informations nationales dans la base de données de l'Évaluation mondiale devrait se faire selon un processus de collaboration entre les pays et les responsables des évaluations aux niveaux régional et mondial; elle devrait être transparente et dûment étayée afin d'assurer la crédibilité et la cohérence de la base de données de l'Évaluation mondiale. Cette manière de procéder devrait permettre de réduire progressivement les efforts nécessaires à la gestion de la base de données de l'Évaluation mondiale.

14. L'une des recommandations de Kotka-IV, qui marquait en fait un important changement de stratégie dans l'Évaluation mondiale, était que l'évaluation devait tenir compte (autant que possible) de l'ensemble des variables ayant un rapport avec les critères et les indicateurs de gestion durable des forêts. C'est là un objectif très ambitieux dont la réalisation implique le soutien de tous les pays et l'entière coopération des organisations partenaires. Cette méthode devrait être appliquée compte tenu de la périodicité des rapports sur l'évaluation des ressources forestières et de la tâche toujours plus lourde qu'ils représentent pour les pays (les correspondants nationaux de l'évaluation). Le rapport complet de la consultation d'experts Kotka-IV est disponible sur Internet à l'adresse suivante:

«<http://www.fao.org/forestry/foris/webview/forestry2/index.jsp?siteId=1320&Ia>».

15. Les participants à la consultation «Kotka-IV» ont suggéré que la portée et le champ des futures évaluations forestières mondiales soient comparables à ceux de l'évaluation TBFRA-2000 (évaluation au niveau régional). Par suite de cette nouvelle configuration de l'Évaluation mondiale, la portée et le champ de la prochaine évaluation des ressources forestières au niveau régional devraient être redéfinis, mais cela ne pourra se faire qu'après l'élaboration du questionnaire de l'Évaluation mondiale 2005. La question essentielle sera de savoir «quels autres éléments d'information (ou plus de l'ensemble de données de base de l'Évaluation mondiale) il conviendrait de rassembler et d'exploiter au niveau régional».

***Le Groupe de travail est invité:***

- ***À examiner la coopération et les partenariats aux niveaux «régional-mondial» dans le domaine de l'évaluation des ressources forestières, eu égard aux spécificités de l'évaluation réalisée par la CEE-ONU/FAO et à son identité régionale dans le cadre du programme d'évaluation mondiale des ressources forestières, et à formuler des observations à ce sujet;***
- ***À formuler des orientations sur la manière de gérer plus avant les processus régional et mondial en vue de réaliser un équilibre optimal entre les objectifs et les capacités aux niveaux régional et mondial;***
- ***À donner des indications et des conseils au sujet de la portée et du champ (couverture géographique, paramètres/variables, degré de précision, calendrier, etc.) de la prochaine évaluation régionale dans le cadre de la stratégie d'évaluation mondiale des ressources forestières, compte tenu des recommandations issues de la consultation Kotka-IV;***
- ***À confirmer que les correspondants nationaux nouvellement désignés pour l'Évaluation mondiale sont également chargés d'apporter toutes les contributions requises aux activités relatives à l'évaluation régionale, en leur qualité de membres du réseau régional CEE/FAO pour l'évaluation des ressources forestières.***

c) **Groupe consultatif de l'évaluation des ressources forestières mondiales, Nairobi, octobre 2002**

16. Conformément aux recommandations de «Kotka-IV» (voir ci-dessus), la FAO a créé un groupe consultatif pour le processus d'évaluation des ressources forestières et l'a chargé de donner des indications techniques détaillées ainsi que des conseils au sujet des caractéristiques des futures évaluations des ressources forestières mondiales. Le Groupe consultatif a tenu sa première réunion à Nairobi (Kenya) en octobre 2002. La CEE-ONU/FAO y était représentée par le secrétariat de Genève et par des membres de l'équipe de spécialistes de l'évaluation régionale des ressources forestières, notamment son chef adjoint.

17. Le Groupe consultatif a suggéré que la prochaine évaluation soit réalisée en 2005, afin de répondre au souhait du Forum des Nations Unies sur les forêts de disposer d'un rapport en 2005 sur les progrès accomplis en matière de gestion durable des forêts dans tous les pays, ainsi qu'aux exigences du prochain rapport que le PNUE établira en 2006/2007 sur «L'avenir de l'environnement mondial». Le Groupe a noté que le rapport sur l'évaluation des ressources forestières 2005 répondrait par ailleurs à la nécessité d'établir un rapport tous les cinq ans comme le prévoit la Déclaration du Millénaire. Le Groupe a suggéré d'envisager d'élaborer certains rapports thématiques pour l'évaluation 2005.

18. Il a repris à son compte la proposition formulée lors de la consultation «Kotka-IV» de mettre en place un réseau de correspondants nationaux pour l'Évaluation mondiale, et constaté qu'il serait utile d'organiser des réunions au niveau régional/mondial de ces correspondants nationaux afin de les familiariser avec le processus envisagé pour l'évaluation et de pouvoir solliciter leurs suggestions et propositions concernant la préparation du prochain cycle d'évaluation mondiale. Cette recommandation précise du Groupe consultatif, dont il conviendrait de tenir compte dans le programme de travail des évaluations au niveau régional, correspond de très près aux activités de l'équipe actuelle de spécialistes qui se réunit habituellement avec les correspondants nationaux.

19. Le Groupe consultatif a approuvé le principe selon lequel le noyau central de variables et d'«éléments de données» de l'Évaluation mondiale devrait satisfaire aux critères essentiels de gestion durable des forêts. Ces critères ont été analysés (et harmonisés autant que faire se peut) pour tous les critères et indicateurs régionaux de gestion durable des forêts. La liste proposée est compatible avec l'ensemble de critères et d'indicateurs retenus à l'échelle paneuropéenne par la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe.

20. La portée envisagée des variables de l'évaluation des ressources forestières mondiales correspond à la stratégie choisie par Kotka-IV «*d'examiner autant que possible toutes les variables ayant un rapport avec les critères et indicateurs d'une gestion durable des forêts, en tenant compte de la périodicité des rapports sur l'évaluation et de la tâche de plus en plus lourde qu'ils représentent pour les pays (correspondants nationaux pour l'évaluation)*».

***Un projet de noyau central des variables de l'évaluation des ressources forestières mondiales, dont il devrait être rendu compte dans le prochain cycle d'évaluation mondiale, est en cours de préparation. Il sera disponible à la session du Groupe de travail ainsi que sur le site Web de la FAO, et le Groupe de travail est invité à formuler des observations au sujet de ses incidences sur les travaux d'évaluation au niveau régional.***

*Le Groupe de travail est également invité:*

- *À procéder à un échange de vues et à définir des orientations au sujet de la présentation et des modalités de la contribution de l'évaluation régionale à l'évaluation mondiale, compte tenu de la portée et de l'optique nouvelle du processus d'évaluation à l'échelle mondiale;*
- *À formuler/proposer des recommandations concernant les rapports thématiques sur l'évaluation des ressources forestières qu'il serait opportun et souhaitable d'établir dans le cadre des activités régionales d'évaluation au cours du prochain cycle d'évaluation des ressources forestières 2005.*

**d) Coopération avec la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe**

21. La CEE-ONU/FAO contribue pour une part appréciable à la préparation de la prochaine Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, qui se tiendra à Vienne en avril 2003. Bon nombre d'activités relatives à la mise en œuvre des engagements de la Conférence ont été menées à bien dans le cadre du programme de travail intégré du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts. L'évaluation des ressources forestières au niveau régional occupe une place particulièrement importante dans la contribution aux travaux de la Conférence.

22. Le rapport sur «L'état des forêts en Europe» qui passe en revue la situation sous l'angle de la gestion durable des forêts en Europe, sera présenté à la Conférence ministérielle. Il s'appuiera sur les données actualisées et validées de l'Évaluation 2000, qui ont été rassemblées par la CEE/FAO au cours de l'année 2002. Les meilleures données disponibles les plus récentes ont été fournies par les correspondants nationaux et communiquées (en temps opportun) au groupe de liaison à Vienne. Les informations communiquées comprenaient plus de 20 tableaux des dernières statistiques de l'Évaluation, ainsi que l'analyse de ces informations (une mini-TBFRA en quelque sorte), qui constituera une partie importante du rapport à la Conférence ministérielle. Les données statistiques communiquées répondent à la plupart des critères et des indicateurs quantitatifs paneuropéens de gestion durable des forêts, encore que la couverture des changements intervenus, même pour des paramètres aussi importants que la superficie forestière, reste faible. Ce travail servira également à mettre à jour l'ensemble de données pour l'Évaluation mondiale.

23. Les principes directeurs énoncés par la Conférence pour l'évaluation des zones forestières protégées et protectrices et autres zones boisées en Europe ont été élaborés à partir de l'analyse des données nationales communiquées dans le cadre de l'Évaluation régionale 2000 (TBFRA). Ils visent à donner une vue d'ensemble et à obtenir des renseignements comparables sur la situation en Europe dans ce domaine. Ils constituent un outil important pour la suite des travaux relatifs à la conservation et à la protection de tous les types de forêts en Europe. Un nouveau questionnaire détaillé a été envoyé aux correspondants de l'Évaluation régionale et les informations relatives aux zones forestières protégées et protectrices ont été rassemblées conformément aux nouveaux principes directeurs de la Conférence, stockées dans la base de données électronique et analysées. Les résultats préliminaires ont été présentés aux réunions du processus paneuropéen tenues au niveau des experts et seront finalement portés à la connaissance de la prochaine conférence ministérielle paneuropéenne.

24. L'évaluation des ressources forestières au niveau régional a contribué à l'examen en 2001-2002 de l'ensemble initial d'indicateurs de la Conférence pour une gestion durable des forêts se fondant sur l'expérience acquise dans le cadre de la TBFRA. Au titre de cette activité, il faut mentionner notamment la participation de représentants de l'équipe de spécialistes de l'évaluation des ressources forestières régionales et du secrétariat de la CEE/FAO aux travaux du Groupe consultatif, la mise en commun des connaissances techniques issues des résultats de l'Évaluation 2000, la participation à une série d'ateliers et la contribution à l'élaboration de recommandations tendant à améliorer les indicateurs. Le Groupe consultatif a consulté des experts venus d'horizons très divers dans le cadre d'une série de quatre ateliers ouverts à tous les participants intéressés. Cela a permis de bien tenir compte de la diversité des situations et des données d'expérience nationales, ainsi que des travaux menés par différents organismes en Europe, dans l'ensemble recommandé de 36 indicateurs quantitatifs et 17 indicateurs qualitatifs. Le nouvel ensemble de critères et d'indicateurs pour une gestion durable des forêts sera présenté pour approbation à la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en 2003.

*Le Groupe de travail est invité:*

- *À examiner, en formulant des observations à ce sujet, les rapports établis dans le cadre de l'évaluation régionale sur les indicateurs quantitatifs paneuropéens pour la gestion durable des forêts (contribution au rapport de la Conférence ministérielle sur «L'état des forêts en Europe»);*
- *À formuler des observations au sujet de la communication des informations présentées sur les zones forestières protégées et protectrices selon la classification de la Conférence ministérielle (<http://www.mcpfe.org>);*
- *À examiner les incidences éventuelles du nouvel ensemble de critères et d'indicateurs pour la gestion durable des forêts sur les travaux d'évaluation au niveau régional;*
- *À exprimer sa gratitude aux correspondants nationaux de l'Évaluation pour leur excellente coopération et à prendre acte de la très bonne coopération qui s'est instaurée entre la CEE/FAO et la Conférence ministérielle.*

e) **Coopération avec les auteurs des Études sur les perspectives du secteur forestier en Europe (EFSOS) et contributions à ces études**

25. La méthodologie détaillée et les premières étapes de l'étude intitulée «Analyse rétrospective de l'évolution des ressources forestières en Europe» ont été présentées à la dernière session du Groupe de travail. À la date de rédaction du présent document, l'étude est en cours d'achèvement et l'on se prépare à la publier. Comme l'a noté le Groupe de travail, elle offre un bon exemple des synergies qui existent entre les deux domaines de travail du programme de travail intégré de la CEE-ONU/FAO (FRA et EFSOS). On y trouve les résultats du traitement et de l'analyse des données historiques concernant quelque 16 pays européens. Elle devrait ouvrir le débat sur la question et l'on espère que les résultats inciteront à lancer de nouveaux travaux dans ce domaine sur la base des contributions apportées par les pays et les experts.

26. Cette analyse rétrospective a pour objet d'harmoniser dans le temps les données historiques relatives aux ressources forestières et de déterminer les éléments moteurs des changements intervenus dans les grands paramètres de l'Évaluation (*superficie, matériel sur pied et accroissement*) entre les années 50 et les années 2000. L'évolution des ressources forestières et les tendances du développement du secteur forestier, telles qu'elles ressortent de l'étude, étaient difficiles à comparer et très contrastées d'un pays et d'une sous-région à l'autre. Il fallait donc s'efforcer de rendre les données comparables dans le temps, car les différents ouvrages publiés au sujet de l'Évaluation des ressources forestières ne fournissent pas d'ensembles de données cohérents depuis les années 50 et les termes et définitions ont parfois changé d'un ouvrage à l'autre. Les résultats de l'étude devraient aider à dessiner les contours du développement futur des ressources forestières et du secteur forestier dans la région de la CEE.

27. Un autre domaine dans lequel les correspondants nationaux pour l'évaluation régionale coopèrent avec l'équipe EFSOS est celui qui concerne la collecte de données pour l'analyse des perspectives d'évolution des ressources forestières. Ce travail a été mené dans le cadre de l'étude de base EFSOS et il a obligé les correspondants nationaux pour l'Évaluation régionale à faire de gros efforts pour réunir les données, lesquelles devraient aider à exploiter le modèle EFISCEN pour établir des projections à long terme des ressources forestières européennes. Traditionnellement, les projets CEE/FAO ETTS (aujourd'hui EFSOS) ont suivi les cycles d'évaluation et apporté une valeur ajoutée aux statistiques de l'évaluation qu'ils ont contribué à mettre jour et à valider.

28. Il serait difficile, semble-t-il, de rassembler dans le cadre des grandes études relatives à l'Évaluation des renseignements aussi détaillés et aussi précis sur les ressources forestières qui puissent répondre directement aux besoins du programme EFSOS. Cela risquerait d'imposer un surcroît de travail aux correspondants nationaux de l'Évaluation et il serait très difficile de réunir toutes les informations dans une même publication. Ce serait une entreprise ardue non seulement parce que les études sur les perspectives exigent une ventilation détaillée des principaux paramètres (par région, par espèce, par classe d'âge, etc.), mais aussi parce que les modèles de projection utilisés dans l'analyse des perspectives pourraient varier d'une étude à l'autre et que, partant, l'ensemble d'informations nécessaires en provenance de l'Évaluation pourrait lui aussi varier.

29. La solution proposée pourrait être une étude spéciale organisée dans le cadre du domaine d'activité 2 bien avant que ne débute le prochain cycle des études sur les perspectives et dès que l'ensemble des données tirées de l'Évaluation qui sont nécessaires au programme EFSOS serait connu.

***Le Groupe de travail est invité à examiner les modalités selon lesquelles les données provenant de l'Évaluation devraient être mises à la disposition des auteurs des études sur les perspectives et, en particulier, la possibilité (faisabilité) de réaliser une ou plusieurs études spéciales dans le cadre du domaine d'activité 2, qui répondraient directement aux besoins futurs du programme EFSOS.***

***Le Groupe de travail est invité à examiner le domaine d'activité 2 du programme de travail intégré dans son ensemble, y compris la planification qu'il prévoit pour la période 2003-2005, et à formuler des observations et des recommandations à ce sujet (annexe II).***

**Annexe I**

**Mandat de l'Équipe CEE-ONU/FAO de spécialistes de l'Évaluation  
des ressources forestières**

*Référence: domaine d'activité 2*

<b>ÉQUIPE CEE/FAO DE SPÉCIALISTES DE L'ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES</b>	
<b>A. MANDAT</b>	
<b>ÉTABLI PAR:</b>	Le Groupe de travail FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, dix-neuvième session, 1993.
<b>Référence:</b>	TIM/EFC/WP.2/23 Élément de programme 2.7
<b>DESCRIPTION:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseiller les secrétariats de la CEE/FAO et de la FAO au sujet de l'exécution des activités relevant du secteur d'activité 2 «Évaluation des ressources forestières» du programme de travail intégré;</li> <li>• Émettre des recommandations sur les notions, classifications, définitions et méthodes propres à l'évaluation des ressources forestières au niveau régional, compte tenu des faits nouveaux concernant les indicateurs de la gestion durable des forêts, le Forum des Nations Unies sur les forêts, d'autres processus internationaux pertinents, ainsi que les études de la CEE/FAO sur les perspectives;</li> <li>• Donner des avis sur la mise à jour des paramètres clefs entre les principaux cycles d'évaluation décennale des ressources forestières;</li> <li>• Formuler des avis au sujet de la communication des résultats de l'évaluation des ressources forestières et de leurs incidences à l'intention d'un cercle élargi d'utilisateurs.</li> </ul>
<b>DURÉE:</b>	Jusqu'en 2004
<b>EXAMEN LE PLUS RÉCENT:</b>	Groupe de travail mixte, vingt-quatrième session, avril 2002, TIM/EFC/WP.2/2002/6.
<b>RAPPORT:</b>	Groupe de travail mixte
<b>RÉSULTATS ATTENDUS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS:</b> Contribution à la préparation de l'Évaluation mondiale des ressources forestières-2005, contribution au processus de la Conférence ministérielle et études sur les perspectives du secteur forestier en Europe, rapport à la Conférence ministérielle de 2003.	

<b>B. FICHE RÉCAPITULATIVE (au 15 décembre 2002)</b>	
<b>ACTIVITÉS:</b>	
<b>Antérieures:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de Kotka-III en 1996; réunions de l'équipe en mars 1995, avril 1996, mars 1997 (Suisse), mars 1998 (Italie), mars 1999 (Genève), mai 2000 (Finlande), juin 2001 (Victoria en Colombie britannique, Canada) et mai 2002 (Pologne);</li> <li>• Réunions des correspondants nationaux TBFRA, pour les pays en transition à Gmunden (Autriche), 1997 et à Genève, 1997;</li> <li>• Examen et révision de la version finale du rapport principal TBFRA-2000;</li> <li>• Publication du rapport principal TBFRA-2000 et de la base de données TBFRA (CD-ROM et Internet);</li> <li>• Contribution aux rapports destinés à la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe;</li> <li>• Publication des documents annexes de la FRA-2000 au niveau régional.</li> </ul>

<b>B. FICHE RÉCAPITULATIVE</b> (au 15 décembre 2002) ( <i>suite</i> )	
<b>En cours:</b>	<p>Suite à donner à l'Évaluation CEE/FAO FRA-2000 et préparation du cycle suivant de l'Évaluation CEE/FAO des ressources forestières;</p> <p>Synthèse des données d'expérience et des enseignements tirés de la TBFA-2000, compte tenu également des réponses à l'enquête sur l'utilisation et les incidences de l'évaluation et d'autres sources d'information, en ce qui concerne notamment les définitions et la mesure de «nouveaux» paramètres, tout particulièrement ceux qui s'avèrent importants du point de vue de la politique générale.</p>
<b>Futures:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation, sur demande, à la préparation du prochain cycle d'évaluation des ressources forestières mondiales;</li> <li>• Appui et contribution aux travaux de la Conférence ministérielle visant à améliorer les indicateurs de la gestion durable des forêts et aux processus liés au Forum des Nations Unies sur les forêts (sur demande), et coopération aux études de la CEE/FAO sur les perspectives;</li> <li>• Examen des moyens permettant de mettre à jour les paramètres clefs entre les principaux cycles d'évaluation décennale des ressources forestières;</li> <li>• Examen des moyens permettant de communiquer les résultats de l'évaluation des ressources forestières à un plus large cercle d'utilisateurs.</li> </ul>
<b>Références récentes:</b>	TIM/EFC/WP.2/2002/6
<b>RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE:</b>	M. Michael Köhl (Allemagne)
<b>PARTICIPANTS ACTUELS:</b>	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse, Commission européenne, Institut européen des forêts, Union européenne/Centre commun de recherches (Ispra) et WWF.

**Annexe II**

**Domaine d'activité 2: Planification pour 2003-2004**

Élément de programme	Description	Résultats	Durée
<b>Domaine d'activité 2: ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES</b>			
2.1 Collecte, mise à jour et validation de données sur les ressources forestières; mise au point de méthodes d'évaluation des ressources forestières, y compris un travail sur les termes et définitions	Collecte de données sur les ressources forestières des pays industrialisés, principalement par l'intermédiaire des correspondants nationaux. Harmonisation des termes et définitions pertinents et mise au point des méthodes et démarches à suivre. Vérification, validation, stockage, traitement et diffusion des données.	Données stockées dans la base de données et diffusées sur Internet (sites Web de la CEE et de la FAO), renseignements fournis sur demande aux organes de tutelle et aux principaux utilisateurs	Activité permanente
2.2 Principaux rapports régionaux: planification stratégique dans le cadre du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales	Réalisation d'une évaluation globale des ressources forestières de la région et publication des résultats, diffusion des renseignements correspondants.	Rapports principaux, CD-ROM, Internet, etc.	Activité périodique (à intervalles de 10 ans)
2.3 Indicateurs de la gestion durable des forêts: améliorer les notions employées, communiquer des données à l'échelon international	Contribution aux travaux sur la communication des séries actuelles d'indicateurs de la gestion durable des forêts, principalement dans le cadre du processus paneuropéen. Communication de données aux fins du suivi des indicateurs au niveau national.	Avis et rapports, selon ce qui aura été convenu, à l'intention de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe	Jusqu'en 2004
2.4 Contribution à l'évaluation des ressources forestières mondiales, y compris la préparation du cycle d'évaluation des ressources forestières mondiales 2005	Fourniture de données sur les ressources forestières des pays industrialisés en vue de l'évaluation des ressources forestières mondiales; participation à l'élaboration du cadre global commun d'évaluation des ressources forestières, du noyau central global de variables et des «éléments de données», ainsi qu'à la mise au point des méthodes d'évaluation.	Ensembles de données sur les ressources forestières de la région de la CEE (y compris les zones tempérée et boréale), et ensembles de données intermédiaires Principes directeurs applicables aux évaluations	Activité permanente

Élément de programme	Description	Résultats	Durée
2.5 Monographies par pays pour les pays en transition	Élaboration périodique, par des experts nationaux, et publication de monographies par pays sur le secteur forestier, principalement pour les pays d'Europe centrale et orientale et les pays de la CEI, contenant des renseignements complémentaires, plus précis et plus détaillés que ceux qui figurent dans les rapports sur l'évaluation des ressources forestières.	<i>Monographies par pays sur les forêts et les produits forestiers</i> , publiées sous la forme de documents de réflexion ou de travail	Activités périodiques (en fonction des demandes et des ressources disponibles)
2.6 Études spéciales (diversité biologique, état des forêts, bilan carbone, etc.)	Des documents annexes sur les aspects les plus importants et les plus intéressants de l'évaluation des ressources forestières seront établis et publiés à la suite de l'élaboration des rapports principaux périodiques sur les évaluations en question.	Publications (sous la forme de documents de réflexion ou de travail)	Activité périodique (en fonction des demandes et des ressources disponibles)
2.7 Réseau d'information, administration du domaine d'activité	Maintenance et mise à jour régulière du réseau de correspondants nationaux et de l'équipe régionale de spécialistes FRA pour que ces structures puissent soutenir et orienter la réalisation des activités 2.1 à 2.6 et y contribuer.	Réunions de l'équipe de spécialistes selon son mandat, participation aux travaux du Groupe consultatif de l'Évaluation mondiale et réunions périodiques des correspondants nationaux	Activité permanente

-----